

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHIED
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 18 mai 2022

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre
 MM. Junker Raymond, échevin
 M. Alain Weber, secrétaire
Absent excusé: Leweck Jim, échevin

OBJET: Droit de préemption – Parcelles Section C de Bourscheid

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles 733/3360, 733/3363 et 733/3364 inscrites au cadastre de la Commune de Bourscheid, section C de Bourscheid.